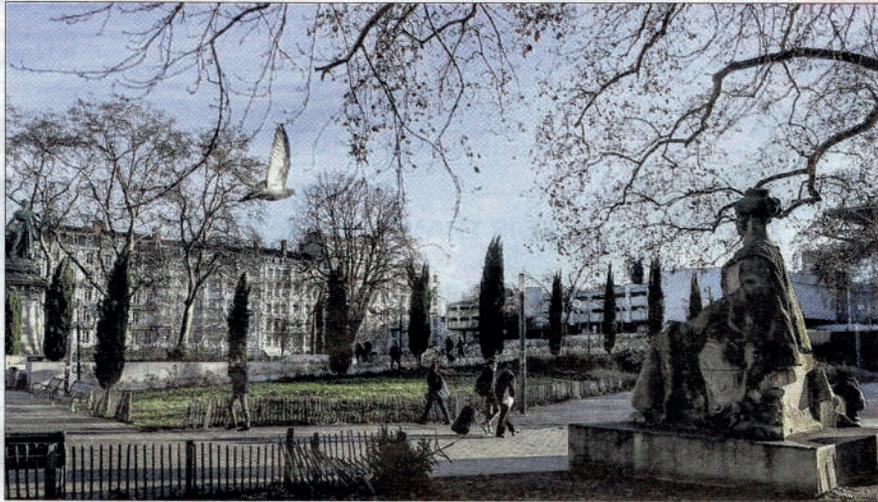


Mémorial de la Shoah : l'acte II de l'édification place Carnot

Trois ans après sa constitution, l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon a officiellement lancé ce 10 février le concours visant à sélectionner l'artiste qui réalisera le monument place Carnot. Plus rien ne s'oppose désormais à sa construction.

« Il paraît que je suis le dernier. Ce mémorial, c'est ce qui restera après moi pour témoigner. » Claude Bloch, dernier rescapé du camp d'Auschwitz à Lyon, parle comme Benjamin Orenstein, alors qu'il était encore en vie. C'était il y a plus de trois ans, en septembre 2019, le doyen des rescapés lyonnais, participait à la première conférence de presse annonçant la naissance de l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon dont il avait été fait président d'honneur. Décédé en février 2021, celui qui avait milité durant 15 ans pour que ce monument voie le jour a laissé sa place à Claude Bloch, 94 ans, qui continue de témoigner devant les enfants et le fera tant qu'il aura la force de le faire.

Ce vendredi 10 février, au CHRD, il siège à la table d'une nouvelle conférence de presse qui officialise le lancement du concours visant à sélectionner l'artiste qui réalisera le mémorial. Autour de lui, les hommes sont les mêmes qu'en 2019. Jean-Olivier Viout, procureur honoraire, président de l'association, Richard Zelmati, président du CRIF Au-



Le mémorial sera érigé sur la place Carnot. La statue présente à l'emplacement du projet sera déplacée avant la réalisation. Photo Progrès/Maxime JEGAT

vergne/Rhône-Alpes, Jean Lévy, délégué régional de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France et Jean-Claude Nerson, président de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz Birkenau et des camps de Haute Silésie, tous trois vice-présidents.

La place Carnot, un symbole

Alors que plusieurs communes de France ont déjà érigé un mémorial aux victimes de la Shoah, ceux-là, avec d'autres personnalités, ont réuni leur énergie, afin que Lyon, la ville où « pour la première fois de son Histoire, la France a placé cette tragédie humaine au rang de crime contre l'Humanité », ait également le sien. Ils en ont fait, selon les mots de Jean-Olivier Viout, « un de-

voir moral absolu. Ce n'est pas le mémorial d'une communauté, il transcende les oppositions en tout genre. »

À ses côtés, Jean-Marie Chanon espère « qu'un jour, la mémoire faisant son œuvre et les hommes leurs devoirs, on ne puisse plus dire on ne savait pas. » Un mémorial comme une vigie pour les générations à venir qui portera cette seule inscription : « En mémoire des six millions de victimes de la Shoah, dont un million et demi d'enfants (1933 - 1945), 6 200 venaient de notre région ».

Symboliquement, il verra le jour sur la place Carnot, près de la gare de Perrache, d'où sont partis les convois vers les camps de la mort. Dans l'axe du veilleur de pierre à Bellecour, qui rappelle que Lyon est aussi la capitale de La Résistance.

Plus rien ne s'oppose à sa construction désormais. Le budget est bouclé, ou presque. L'architecte des bâtiments de France a donné son accord de principe pour son édification à l'ouest de la place. La Métropole a cédé une partie de l'espace pu-

blic dont elle est propriétaire. La mairie de Lyon a assuré qu'elle prendrait à sa charge le déplacement de la « petite » statue, la dernière à rester là, après le démantèlement du monument à la République, pour qu'on y érige à sa place, le mémorial.

« Ni petite, ni ordinaire »

Quant à savoir à quoi il ressemblera, l'association compte sur l'imagination créative des candidats. Libres à eux, de s'exprimer et de choisir les matériaux. Le cahier des charges précise seulement que le monument devra prendre « la forme d'une œuvre d'art majeure manifestant clairement le génocide du peuple juif, d'une immédiate et parfaite lisibilité à partir des quatre côtés de la place, le tout étant de nature à attirer l'attention de tout passant, à l'interpeller et à faire durablement œuvre de pédagogie. « Elle ne peut être ni petite, ni ordinaire », résume Jean-Olivier Viout. À la hauteur du devoir de mémoire.

Tatiana VAZQUEZ

LE MÉMORIAL, LIEU DE COMMÉMORATION DE LA SHOAH À LYON

Rendez-vous le 25 janvier 2025 devant le mémorial de la Shoah, place Carnot, pour la cérémonie du souvenir de la libération du camp d'Auschwitz (1). C'est le calendrier qu'ont en tête les membres de l'association qui espèrent que l'œuvre d'art, pensée pour être un lieu de commémoration et de recueillement, sera érigée fin 2024 ou début 2025.

Plusieurs groupes d'architectes et d'artistes, dont un américain présent ce vendredi à la conférence de presse, au-

raient déjà manifesté leur intérêt. Ils ont désormais six mois pour envoyer l'esquisse complète de leur projet. En octobre prochain, cinq dossiers seront retenus par le jury. Charge aux sélectionnés d'adresser avant le 31 janvier, une maquette avec intégration dans le site. Proclamation du lauréat en avril 2024.

1- Faute de lieu propre à la mémoire de la Shoah à Lyon, cette commémoration se tient devant le Veilleur de pierre Bellecour.

Laurent Wauquiez prêt à remettre la main à la poche



Lors de la conférence de presse ce 10 février de l'association pour l'édification d'un Mémorial de la Shoah à Lyon. Photo Progrès /Tatiana VAZQUEZ

L'association pour l'édification d'un mémorial de la Shoah à Lyon a réuni 392 000 euros, soit 80 % du budget nécessaire composé d'un apport de la Région de 150 000 euros, d'un apport de la Métropole et de la Ville de Lyon de 75 000 euros chacun. Le reste provient de dons de particuliers.

Un appel est lancé pour trouver de nouveaux souscripteurs afin de boucler le budget de 500 000 euros. « S'il faut compléter on le fera », réagit Laurent Wauquiez (LR), le président de Région. Prêt à tout « pour combattre tout ce qui peut alimenter le terreau de l'antisémitisme », il ajoute : « Le travail de mémoire est un travail qui nous oblige ».